



# 2015 L'ANNÉE DU CHOIX

**2015** risque fort d'être une année difficile chez Adecco. Comme pour l'ensemble des salariés suite aux réformes gouvernementales en cours et à venir en faveur du patronat. Ce n'est pas par hasard si il y a quelques semaines la CGT est devenue majoritaire chez les inspecteurs du Travail (comme c'est déjà le cas chez les juges prud'hommes).

Normalement, vous serez amenés en fin d'année à **VOTER** pour renouveler vos représentants du personnel : Comité d'Établissement, Délégué du Personnel, Comité d'Hygiène et Sécurité.

Votre bulletin de vote sera déterminant et vous engagera pour les 4 années à venir à faire confiance à vos nouveaux représentants qui devront faire face aux offensives tous azimuts des projets de notre Direction.

**Il y a URGENCE à faire le bon choix.**

**À la CGT Adecco**, nous pensons que les salariés permanents et intérimaires ont besoin d'un **nouvel espoir et d'un autre modèle syndical** que celui qui perdure majoritairement depuis des années chez Adecco.

**Nous partageons un triple constat à la CGT :**

- Tout d'abord celui que les salariés **ne sont plus ni écoutés, ni représentés** correctement par des syndicats complaisants qui s'effacent derrière le pouvoir de la Direction
- Ensuite celui d'une **dégradation** intense et continue de nos **conditions de travail**.
- Enfin celui que l'ensemble des changements et des projets imposés aux salariés par nos vrais patrons les actionnaires Zurichoïses, conduit au repli sur soi et à l'isolement des salariés.

**À la CGT Adecco**, nous pensons que le silence n'est pas la solution : **notre avenir est commun** et c'est ensemble salariés permanents et intérimaires que nous devons construire les solutions nécessaires afin imposer une véritable **justice sociale**.

**À la CGT Adecco**, depuis des années, nous sommes **les seuls à obtenir des résultats** grâce à nos luttes quotidiennes, nos dénonciations régulières, nos articles dans la presse et c'est ainsi qu'après de longues années, un versement de PARTICIPATION aura lieu pour 2015.

**Nous sommes aussi en lutte sur de nombreux autres dossiers. :**

**Pour les salariés permanents :**

- Les 35h/RTT, la GPEC, l'égalité H/F, la mutuelle, les rémunérations fixes et variables....

**Pour les salariés intérimaires :**

- La parité de salaire avec les CDI des entreprises utilisatrices, la mutuelle obligatoire, l'augmentation des droits au CE, le respect du code du travail et de la convention collective, une attention très particulière sur les conditions de travail et de sécurité et du droit aux formations, une reconnaissance de l'ancienneté ....

**Et pour tous** comme dans les autres établissements de travail temporaire où la CGT est majoritaire : **obtenir un budget pour le CE de 0.1 à 0.3%**

**À la CGT Adecco**, à contrario des autres organisations syndicales en cette période électorale comme une fois tous les 4 ans, nous ne ferons pas de promesses que nous ne pourrions pas tenir. C'est au quotidien que nous luttons pour tous les salariés et **nous le prouvons sur notre site [www.adecco.cgt.fr](http://www.adecco.cgt.fr)** - comme déjà **des milliers de salariés** nous vous invitons à le visiter pour vérifier et vous abonnez à notre **newsletter** mensuelle. Chaque semaine nous actualisons nos actions, vos droits et l'actualité de la société.

**À la CGT Adecco nous sommes le seul syndicat à respecter la parité entre les hommes et les femmes, entre les intérimaires et permanents.**

**IL EST URGENT N'HESITEZ PLUS. REJOIGNEZ NOUS bientôt vous pourrez PROPOSER VOS CANDIDATURES SUR NOS LISTES.**

**VOTEZ CGT !**

**C'EST L'UNIQUE SOLUTION POUR ETRE REPRESENTE ET DEFENDU CORRECTEMENT.**



BULLETIN D'ADHÉSION  
Au syndicat CGT ADECCO - BP 16 - 24190 Neuvic sur l'Isle  
[www.adecco.cgt.fr](http://www.adecco.cgt.fr) - [cgtadecco@gmail.com](mailto:cgtadecco@gmail.com) - 06.60.48.54.99 / 06.29.33.04.63

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... CP et Ville : .....  
Téléphone : ..... Email : .....

